

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG S.A.
Domaine de Pelus
11 rue Archimède
33692 Mérignac Cedex

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4 du Code de Commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour

l'exercice clos le 31 décembre 2020

[Redacted content]

Mesdames, Messieurs,

[Redacted content]

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion

[Redacted content]

LECTRA S.A.

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article 1

*225-115 4 du Code de Commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2020
(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020) - Page 2*

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être





**ATTESTATION DES REMUNERATIONS
PREVUE A L'ARTICLE L. 225-115-4°
DU CODE DE COMMERCE**

Le montant global des sommes versées (rémunérations directes ou indirectes) aux dix personnes les mieux rémunérées de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 est de :

[REDACTED]

3 054 844 €.

Paris, le 10 février 2021

Le Président - Directeur général
Lectra SA
Daniel HARARI